Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260226-02_2026_14-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Lannion
Canton de Plestin les Grèves
Commune de TREDREZ-LOCQUEMEAU

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE TRÉDREZ-LOCQUÉMEAU

SEANCE DU 19.02.2026

Date de la convocation : 05.02.2026
Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de membres ayant pris part à la délibération : 15
Nombre de procuration : 2

Date d'affichage : 26/02/2026

L'an deux mil vingt-six et le 19 février à 18 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Monsieur LE JEUNE Joël, Maire.

Présents : Joël LE JEUNE, Patrick JORAND, Mariannick LEBON, Elsa BRIAND, Jean-Michel VANDERPLANCKE, Joëlle BATLONGUE-LESPIELLE, Catherine MARSHALL, Thierry MOREL, Vincent CADREN, Cécile DUVAL-BLAIZE, Françoise PERRIN., Frédéric PERREAU, Yolande THOMAS.

Absents : Enora LE JEUNE, (procuration à Mr Joël LE JEUNE), Elise BUREAU (procuration à Mme PERRIN Françoise).

Secrétaire de séance : art L.2121-15 du CGCT : Thierry MOREL.

Service de Gestion Comptable : Gwenaelle SEVENET

DÉLIBÉRATION N° 14

BUDGET PRIMITIF COMMUNE - VOTE DES SUBVENTIONS AU CCAS, À LA CAISSE DES ÉCOLES, AU PORT DE PLAISANCE, AU CENTRE NAUTIQUE DE LOCQUÉMEAU

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- VOTE les subventions suivantes pour les budgets ci-après (au maximum et selon les besoins) :

- CCAS	3 500 € (article 657363)
- Caisse des Ecoles	70 000 € (article 657364)
- Port de Plaisance	1 200 € (article 65738)
- Centre nautique de Locquémeau	30 000 € (article 65738)

Joël LE JEUNE, Maire

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Délibération rendue exécutoire par affichage et transmission au représentant de l'Etat le 26.02.2026

Thierry MOREL, secrétaire de séance

MAIRIE DE TREDREZ-LOCQUEMEAU - 22300

Envoyé en préfecture le 26/02/2026
Reçu en préfecture le 26/02/2026
Publié le
ID : 022-212203491-20260226-02_2026_14-DE